

Séance du 27 octobre 2023

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-sept octobre à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique ordinaire sous la Présidence de Maurice Deschamps, Maire.

Présents : Mrs Chades, Claisse, Conduché, Deschamps, Desfarges, Pesson et Mmes Chiron, Kahane, Puravet

Excusé : Mr Pernet

Formant la majorité des membres en exercice.

Mme Sophie Peynet Bernat, agent communal, a été désignée secrétaire.

Nombre de conseillers :

En exercice : 10

Présents : 9

Date de convocation : 23/10/2023

Date d'affichage : 23/10/2023

Délibération n°20231027_042

Objet : Agence Postale Communale : renouvellement de la convention de partenariat

Vu les différentes conventions passées, depuis 2003, entre le groupe La Poste et la Commune de Lalizolle pour la mise en place et le maintien d'une Agence Postale Communale,

Considérant l'intérêt économique pour la collectivité comme pour les usagers,

Compte-tenu de l'évolution des conditions du groupe La Poste,

Le Conseil Municipal décide, après en avoir délibéré, de maintenir ce service sur le territoire communal et autorise, par conséquent, le Maire à signer la nouvelle convention liant les deux parties.

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Maurice Deschamps

